

RCEA

ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE EN SAÔNE ET LOIRE

ACCELERATION DES AMENAGEMENTS

N° 4 - NOVEMBRE 2016



Christiane BARRET

Gilbert PAYET

Le programme d'accélération des aménagements de la RCEA accélère !

Dans la précédente lettre (n°3 - 12/2015), nous vous présentions les trois opérations 2015 avec des travaux sur le point de débuter. On peut dire que depuis, nous n'avons pas chômé sur la RCEA ! Les engins sont à l'œuvre aux quatre coins de la RCEA pour la mise à 2x2 voies de cet axe majeur.

Deux impératifs guident les services de l'État et les collectivités qui co-financent ce programme :

- aménager au plus vite à 2x2 voies l'ensemble de la RCEA en Saône-et-Loire, route particulièrement fréquentée et malheureusement encore le théâtre d'accidents dramatiques ;
- faire en sorte de limiter autant que faire se peut la gêne aux usagers occasionnée par ces chantiers d'importance.

Pour ces deux raisons, il est nécessaire d'aller vite et bien. C'est le leitmotiv au quotidien des services de l'État et des entreprises qui suivent la réalisation de ce programme. On peut même dire que le programme d'accélération accélère car plusieurs opérations ont pris de l'avance sur le planning initial !

D'ores et déjà d'autres sections ont fait l'objet d'études de projet, et de nouveaux travaux sont envisagés fin 2016 pour les sections de Paray-Charolles et de Gênelard-Palinges.

L'aménagement de la section Prissé-Charnay-A406 sera réalisé pour partie sous maîtrise d'ouvrage de l'État et pour partie sous maîtrise d'ouvrage APRR dans le cadre du plan de relance autoroutier décidé par le gouvernement. Avec une mise en commun des moyens d'étude pour réduire les délais et concevoir un aménagement cohérent, le début des travaux est envisagé dès la fin 2017.

Les aménagements se matérialisent tous les jours un peu plus. Cette nouvelle RCEA à 2x2 voies apparaît plus concrète, une portion étant déjà en service et d'autres programmées dans les douze mois à venir.

Ce programme offre aujourd'hui l'opportunité de chantiers routiers importants qui sont un véritable ballon d'oxygène pour les entreprises régionales de travaux publics qui ont été retenues pour la réalisation des travaux. C'est aussi la promesse indispensable d'une infrastructure plus sûre avec une fiabilité accrue, plus favorable au développement économique du territoire traversé et plus respectueuse de son environnement.

Christiane BARRET

Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfète de la Côte-d'Or

Gilbert PAYET

Préfet de Saône-et-Loire

■ RN70 - Actualités du chantier Paray-le-Monial - RD25



Champs Pasquauds.
Vue de l'ouvrage.
Aout 2016

Les travaux de dénivellation du chemin rural des « Champs Pasquauds » avec la construction d'un ouvrage d'art sont terminés.

Ce passage supérieur en béton précontraint d'une longueur de 44,50 m et 6,20 m de largeur comporte deux travées. La réalisation des rampes d'accès a nécessité 18 000 m³ de remblais. Le parti architectural choisi s'inscrit dans la lignée des ouvrages de la RN70.

Ce rétablissement routier vient sécuriser les traversées de la route express. La réussite de ce chantier rend le programme RCEA encore plus concret.



■ Accélération des travaux, une mise en service qui se profile pour les opérations 2015

Un an après le démarrage des travaux des opérations 2015, nous voilà à l'heure des premiers bilans. Les trois chantiers dont nous annonçons le démarrage dans la précédente lettre ont vu leur rythme s'intensifier. On roule désormais sur la chaussée neuve à Paray comme à Ecuisses, ce qui permet de remettre à niveau l'ancienne voie. Une fois les équipements installés, on pourra procéder aux mises en circulation consécutives de Paray-RD25 puis Jeanne-Rose – Ecuisses en 2017, puis Blanzly-Montchanin en 2018. Tout ceci avec plusieurs mois d'avance sur le planning initial !

Il faut en moyenne 2 ans de travaux pour 4 à 5 km de 2x2 voies et 3 ans pour les sections plus longues.



La RCEA en Saône-et-Loire c'est...

83 km de 2x2 voies à aménager sur les 175km composant l'itinéraire.

25 % de l'investissement routier national hors Ile de France.

Un effort annuel de 50 M€ sur la période 2014/2025.

■ Paray-Charolles et Gênelard, sur la ligne de départ

Sans attendre la mise en service des opérations en cours, c'est une deuxième vague de travaux qui va s'amorcer avec la mise en chantier des opérations Gênelard et Paray – Charolles.

Les derniers préparatifs sont en cours avec la finalisation des procédures d'autorisation de travaux, les derniers réglages techniques et fonciers, accompagnés d'une information des collectivités concernées par ces travaux.



Le saviez-vous ?

Un passage à faune sera conçu dans le bois des Aisances pour permettre au gibier de franchir la route express.

Entre Paray-le-Monial et Charolles, le profil vallonné de la RN79 actuelle n'est pas compatible avec un élargissement sur place et des vitesses à 110km/h. C'est pourquoi la majeure partie du tracé de la route express sera réalisée en site neuf, à quelques dizaines de mètres de la route actuelle. Cette dernière, déchargée du trafic de transit, sera alors dédiée à la desserte locale.



7,7km **43M€**
 Mise en service de Blanzly- Saint-Eusèbe été 2017
 Mise en service de la section complète printemps 2018

Blanzly-Montchanin

Le tracé des deux échangeurs sera redessiné. Les ouvrages seront prolongés (Pont des Morands) ou reconstruits (Bois Bretoux) tout en gardant leur fonctionnalité durant les travaux.



Pont des Morands



Bois Bretoux



4 km **20M€**
 Mise en service : juillet 2017

Paray - RD25

La mise à 2x2 voies entre Paray et l'aire des Chèvres est en cours de finalisation. Le basculement de circulation sur la nouvelle chaussée depuis juillet permet de remettre à niveau l'ancienne voie. Après mise en place des équipements cet hiver, l'ensemble sera mis en circulation à l'été 2017.



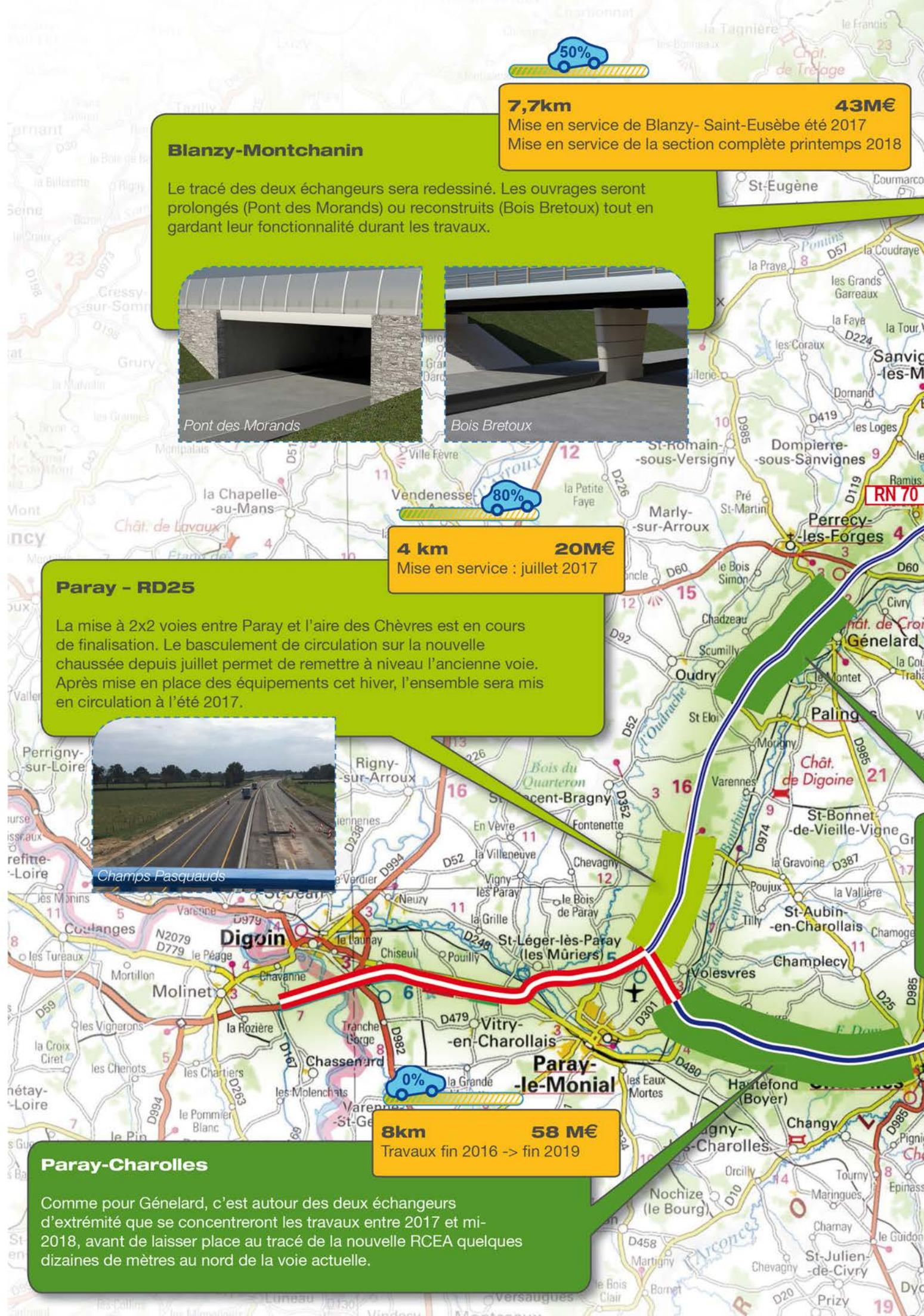
Champs Pasquauds



8km **58 M€**
 Travaux fin 2016 -> fin 2019

Paray-Charolles

Comme pour G nelard, c'est autour des deux  changeurs d'extr mit  que se concentreront les travaux entre 2017 et mi-2018, avant de laisser place au trac  de la nouvelle RCEA quelques dizaines de m tres au nord de la voie actuelle.





Carrefour RN70/RN80

1,5km **12M€**
Mise en service : automne 2017

Le projet RCEA a également l'ambition de redonner de la place aux mobilités actives et de sécuriser leur pratique. Grâce à l'aménagement d'une passerelle, la voie verte longeant le canal du centre sera connectée à la RD974 fin 2017. Cela facilitera l'accès à Montchanin depuis Saint-Laurent.



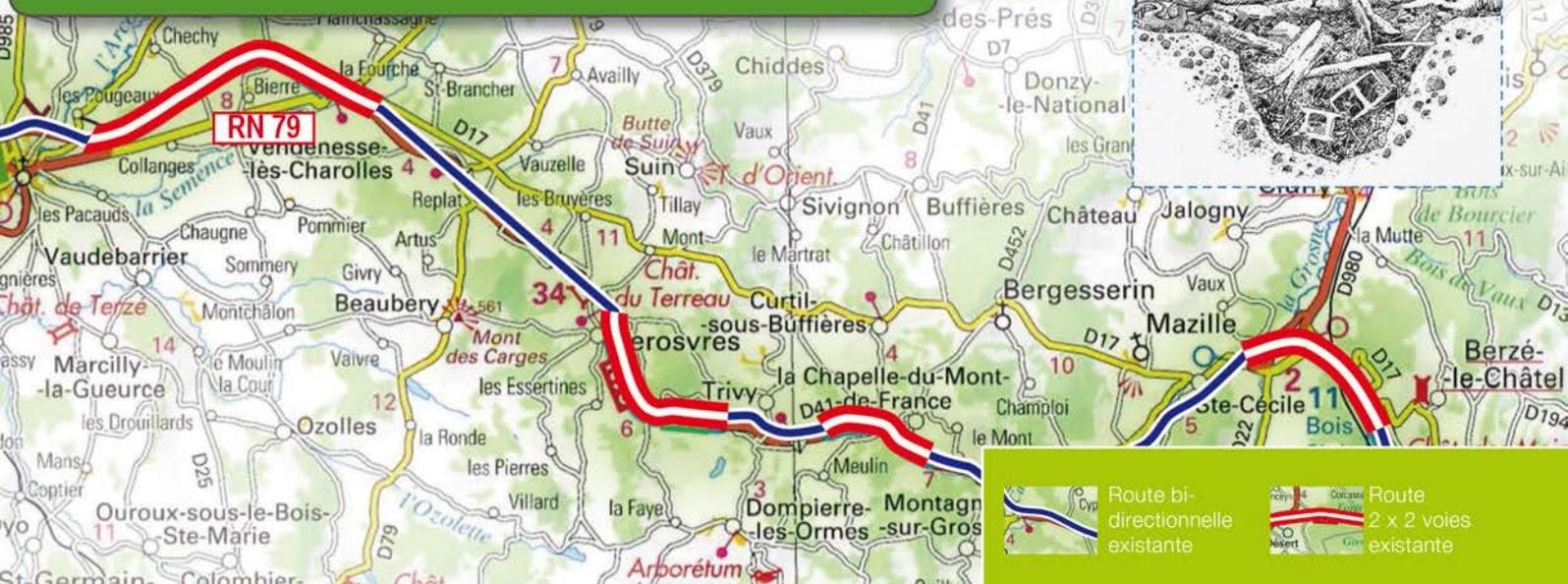
5km **16M€**
Travaux fin 2016 -> fin 2018

Créneau de Génélard

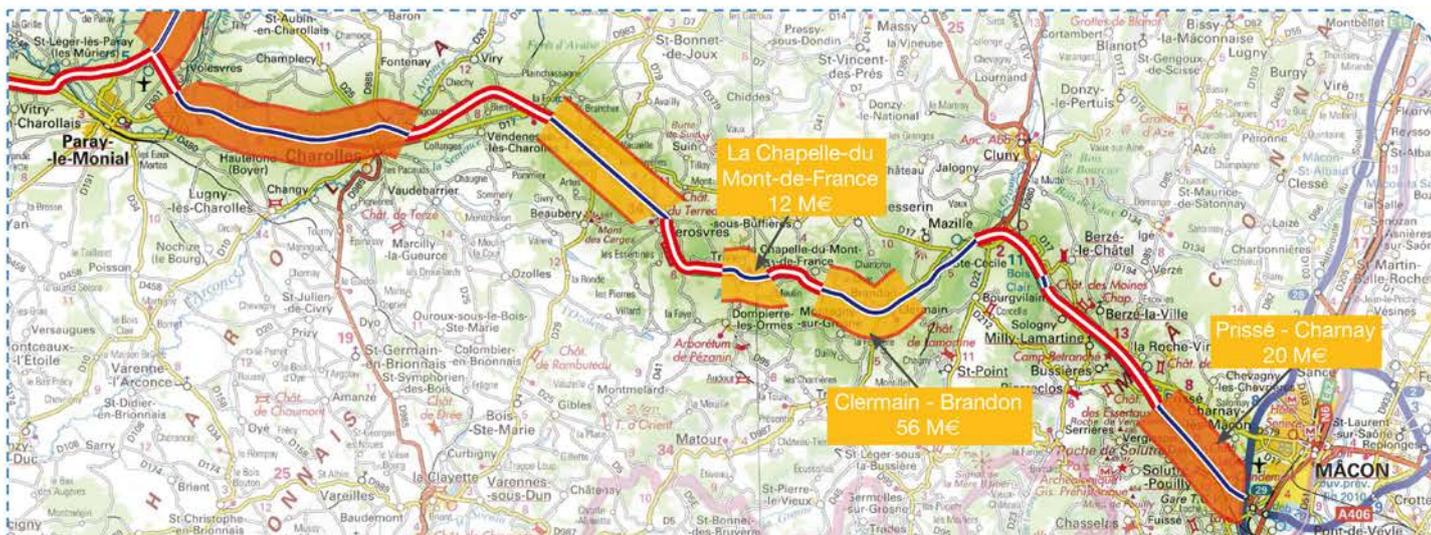
La mise à 2x2 voies de ce tronçon s'effectuera progressivement d'est en ouest, en commençant par l'optimisation de l'échangeur de Génélard fin 2016 pour terminer par la reconstruction de celui de Palinges fin 2018.

Le saviez-vous ?

Un hibernaculum est un gîte d'hivernage constitué de débris de bois et d'humus. Des terriers adaptés aux amphibiens seront créés aux abords de la RN70.



Le programme RCEA, c'est :



La Chapelle-du-Mont-de-France

Les études de conception détaillée sont en cours pour la mise à 2x2 voies du créneau de 3,5 km traversant les communes de Trivy, Dompierre-les-Ormes et la Chapelle-du-Mont-de-France. Ce projet, au cœur du site Natura 2000 Grosne Clunisois, devra se montrer exemplaire vis-à-vis du respect des habitats naturels. Le début des travaux est prévu mi-2018 pour un montant de 12 M€.

Sur cette section qui assurera la continuité des 2x2 voies entre les actuels créneaux de dépassements Col des Vaux et la Chapelle-du-Mont-de-France, l'échangeur de Trivy sera entièrement reconfiguré.

Clermain-Brandon et Montceau-Blanzay

Les réflexions et les échanges avec les acteurs locaux se poursuivent et doivent permettre de s'accorder sur des programmes d'aménagement au printemps 2017 pour ces opérations de la phase 2.

Les principales études et discussions portent sur le type d'échangeurs à aménager pour la section Clermain-Brandon. En vue d'optimiser la desserte du territoire, les études de la section Montceau-Blanzay portent sur différentes solutions d'aménagement envisageables.

Les premiers travaux sont prévus pour 2020.

Prissé - Charnay

L'opération Prissé - Charnay est dorénavant officiellement intégrée à la première phase du programme RCEA pour un montant de 20 M€. La mise à 2x2 voies de ce tronçon sera effectuée simultanément aux travaux APRR sur la jonction A406 / RN79.

Si chaque maître d'ouvrage reste responsable de ses travaux, les moyens d'études sont mis en commun entre l'Etat et APRR pour concevoir un aménagement cohérent sur les 8km liant la sortie Mâcon-sud de l'A406 à l'ouverture à 2x2 voies à Prissé.

**Une question sur le chantier ?
Nous contacter : 03 45 83 21 04**

L'entretien de l'existant, un complément essentiel du programme RCEA

En complément du programme d'accélération de mise à 2x2 voies de la RCEA, il est indispensable de procéder régulièrement à l'entretien des chaussées existantes.

Pour la seconde année consécutive, la Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIR-CE), service de l'Etat en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales a bénéficié d'un programme exceptionnel de 5,2 M€ lié au plan de relance économique de l'Etat.

Ainsi, cet été, 25 km de routes nationales ont été renouvelés en Saône-et-Loire, avec des contraintes de circulation qui sont parfois venues s'ajouter à celles liées au programme RCEA.



Réfection de chaussées par la DIRCE, juin 2015

Interview

Zoom sur le métier de Franck Chaumonnot chargé d'appui foncier



Franck Chaumonnot

Franck, en quoi consiste votre activité ?

Mon rôle est de mettre à disposition du projet routier les emprises foncières nécessaires à sa réalisation. Ceci comprend de nombreuses étapes, qui accompagnent la vie de l'opération. Mon intervention débute dès la phase de conception avec notamment l'organisation de deux

enquêtes publiques, la

première portant sur l'utilité publique de l'opération projetée, la seconde, servant à délimiter les emprises et à déterminer les propriétaires concernés par l'expropriation. Elle se poursuit par les procédures d'acquisition (amicales ou judiciaires) et se termine éventuellement par des rétrocessions de terrains après la mise en service. Lors des études ou d'un phasage de travaux nous pouvons avoir également recours à l'occupation temporaire de terrains privés délivrée par arrêté préfectoral.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Je suis conscient des contraintes que peut générer le projet routier auprès des propriétaires et locataires touchés et je m'efforce de les accompagner, de les informer et si possible établir une relation de confiance avec eux. En général, l'accueil est très cordial puisque les locaux sont dans l'attente des travaux d'aménagement de la RCEA et ma plus grande satisfaction est de parvenir à une situation acceptable pour les trois parties que sont l'État acquéreur, le propriétaire cédant et l'exploitant évincé sans avoir recours à la procédure judiciaire.

Quels sont les principales qualités nécessaires ?

De la rigueur pour mener les libérations d'emprises foncières dans le cadre législatif du code de l'expropriation, être à l'écoute des gens auxquels nous acquerrons un bien, de la diplomatie pour faire aboutir un dossier à l'amiable qui initialement était voué à la procédure judiciaire, de l'impartialité pour traiter chaque dossier de façon équitable... J'en oublie certainement d'autres, toujours est-il que celles-ci sont a minima requises !

Quelle est selon vous l'étape qui présente le plus d'enjeu ?

Le découpage parcellaire est sans aucun doute une étape fondamentale dans le processus de négociation, il doit répondre aux besoins de l'aménagement tout en limitant la gêne occasionnée. Présenté aux propriétaires fonciers lors de l'enquête parcellaire, sa réussite conditionne le premier contact avec l'exproprié et la suite des négociations bien entendu.

Et le programme RCEA dans tout ça ?

La RCEA, c'est du costaud ! C'est chaque année deux ou trois nouvelles sections à aménager sur lesquelles je dois prendre connaissance d'un historique de parfois plus de 30 ans. Le bocage traversé par la RCEA est dans les mains d'une multitude de propriétaires fonciers et pour moi autant d'interlocuteurs variés.

Il ne faut pas non plus oublier que l'aménagement de la RCEA a certes accéléré mais existe depuis de nombreuses années. Il m'arrive d'aller à la rencontre de propriétaires à qui mes prédécesseurs avaient acheté des parcelles il y a 20 ans, et discuter avec eux d'acquisitions complémentaires pour la réalisation de bassins d'assainissement, de mares ou de terrains de reproduction pour les insectes protégés. La préoccupation environnementale était moins forte à l'époque et nous amène à optimiser nos projets, ce qui est une bonne chose.

Technique

Le traitement à la chaux, un choix économique et une structure durable



Montchain, mai 2016

Le traitement des sols en place par un liant hydraulique comme la chaux présente deux atouts principaux.

En répandant de la chaux sur des terres argileuses comme celles bordant la RCEA, on abaisse instantanément leurs teneurs en eau, ce qui améliore sa portance de manière durable. Le sol peut ainsi supporter le passage des engins de travaux puis la future chaussée.

Ce procédé permet alors d'éviter l'extraction de matériaux de carrière, un bon point pour la préservation des ressources naturelles.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Bourgogne-Franche-Comté
TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique - 17E rue Alain Savary - CS 31269 - 25005 BESANÇON CEDEX
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

contact RCEA : rcea.saone-et-loire@developpement-durable.gouv.fr

Directeurs de la publication : Préfète Catherine BARRET et Préfet Gilbert PAYET

Rédaction, conception : DREAL- Communication - ST

Graphisme, mise en page : www.dotidote.com 06 14 99 21 53

Carte : SCAN Régional © IGN Saint-Mandé 2013

